



Motion N° : 13

Fournir des places de parc aux habitants de Haute-Sorne

La réponse à la question orale du PS/Vert, lors de la séance du Conseil général du 26 juin 2018, ainsi que les discussions menées dans plusieurs commissions montrent que la problématique des places de parc est importante, connue et suivie. Cependant, le simple fait d'encaisser une taxe, comme l'envisagent les travaux en cours, ne rendra pas, à notre avis, le parcage plus aisé.

Le but de la présente motion est de transmettre un message fort à la population en lui assurant la volonté des autorités politiques de leur fournir de réelles solutions dans un délai très rapide - au maximum un an - car plusieurs situations vont être très bientôt critiques. Il en va de la sécurité et de l'attractivité des logements actuels et futurs de notre Commune, car cette problématique incitera assurément certaines personnes à la quitter ou à renoncer à s'y installer.

Demande 1 : Création de nouvelles places de parc en quantité suffisante à Courfainve.

Depuis plusieurs années, lors de chaque manifestation conséquente (tournois sportifs, concerts, spectacles, mariages, funérailles, fêtes religieuses telles que première communion, etc.) se déroulant au CCSC, à l'église ou à l'école primaire, les zones de parking actuelles ne suffisent pas : les voitures s'alignent déjà le long des rues, dans les surfaces vertes, occupent des places de parc privées ou remplissent les autres parkings situés un peu plus loin.

Certains privés cherchent à acquérir des places de parc pour leurs locataires. Tout prochainement, les travaux de plusieurs locatifs n'offrant pas de places de parc, par manque de surface, seront achevés à proximité des places de parc publiques (tout particulièrement à proximité des écoles, de l'écopoint et de l'église).

Avant la fin de ces ouvrages et, donc, au plus tard avant fin 2019, il est par conséquent nécessaire que le Conseil communal crée de nouvelles places de parcs, en adéquation avec les permis de construire qu'il a accordés, et en partie grâce à l'argent des émoluments prélevés ou à prélever.

Demande 2 : Création de nouvelles places de parc en quantité suffisante à Bassecourt.

La réalisation de nouveaux appartements sans suffisamment de places de parc liées, en plein centre de Bassecourt, rendra encore plus difficile le parcage dans cette zone avec activité commerciale. Il ne faudrait pas que le manque de place prétérite les commerces ainsi que la sécurité de tous les riverains. C'est pourquoi nous invitons le Conseil communal à proposer de nouvelles places de parc aux promoteurs actuels et futurs dans cette zone, et ce avant fin 2019.



Groupe au Conseil Général
de la Commune de Haute-Sorne

Contact : Céline Grellier
Date : 18.09.2018

Demande 3 : Réalisation d'une carte des possibles places de parc dans toute la commune de Haute-Sorne.

La Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), dont la révision a été acceptée par le peuple suisse en mars 2013, incite à réhabiliter les bâtiments situés dans les centres des villages. Le problème de places de parcs deviendra donc de plus en plus fréquent. En tant que deuxième commune plus importante du canton en termes de population, idéalement située au coeur de notre beau canton, il est plus que nécessaire d'être proactif en la matière.

C'est pourquoi, et afin que les deux situations susmentionnées ne se reproduisent plus, nous demandons que le Conseil communal, avec le soutien de la commission de l'urbanisme, nous présente avant fin 2019 un plan de zones à réserver ou à rendre disponibles pour le parking, et ce dans chaque village de notre commune.

Une analyse devra définir si les besoins actuels sont déjà couverts (publics et privés), y compris pour les constructions en cours, tout comme il s'agira de quantifier les bâtiments susceptibles de transformations en appartements.

Cet état des lieux facilitera l'attribution des futurs permis de construire et nous permettra de connaître le potentiel de notre commune en capacité d'accueil. Ce sera là un des outils essentiels pour poursuivre notre développement, et ce malgré les restrictions de la LAT.

Groupe Haute-Sorne Avenir
Céline Grellier